



RAPPORT
ANNUEL
2021





TABLE DES MATIÈRES

02

NOTRE MISSION,
NOS VALEURS,
NOTRE VALEUR AJOUTÉE

03

MESSAGE DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

04

MESSAGE DU PRÉSIDENT
DE LA COMPAGNIE,
CHEF DE LA DIRECTION ET
CHEF DES OPÉRATIONS

06

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

07

LES COMITÉS

08

TOUR D'HORIZON
DE L'ANNÉE EN CHIFFRES

09

FAITS FAILLANTS

10

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION
DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

11

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

12

RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT

14

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

14

ÉTAT DES VARIATIONS
DE L'AVOIR DES MEMBRES

15

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

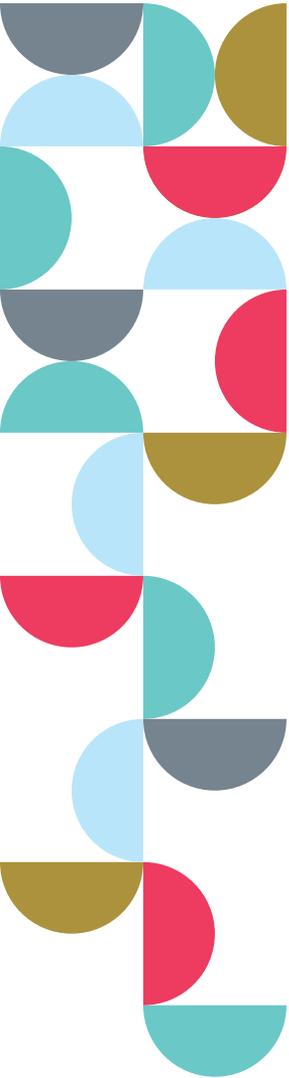
16

FLUX DE TRÉSORERIE

17

NOTES COMPLÉMENTAIRES





NOTRE MISSION, NOS VALEURS, NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Notre mission – l'esprit en paix

Estrie-Richelieu se spécialise en assurance de dommages pour les producteurs agricoles. Notre mission est :

- d'offrir une gamme de produits d'assurance diversifiés qui évoluent au rythme des besoins changeants des producteurs agricoles;
- de faciliter la vie des producteurs grâce à des services de prévention visant à les aider à réduire les risques de perte;
- d'assumer son rôle de leadership en assurance agricole partout au Québec.

Nos valeurs – au cœur de tout ce que nous entreprenons

Enracinées dans la culture de notre compagnie depuis sa création, **nous respectons les valeurs durables du mutualisme**. Ce sont elles qui nous guident dans nos choix, nos réalisations et nos relations avec nos publics internes et externes.

Le souci de la clientèle - Satisfaire et répondre aux besoins de nos membres et partenaires est fondamental pour nous.

La collaboration - L'un des piliers de notre réussite repose sur une saine collaboration entre notre équipe et nos partenaires. Nous mettons tout en œuvre pour franchir les barrières afin que les objectifs fixés soient atteints équitablement et dans un respect mutuel.

L'intégrité - L'intégrité et la qualité sont deux éléments indissociables, voilà pourquoi nous suivons les normes éthiques les plus strictes.

L'excellence - Notre quête de l'excellence est l'élément moteur qui nous permet d'offrir des produits et des services de qualité exceptionnelle. Pour y arriver, nous mettons en place des processus et meilleures pratiques à tous les niveaux opérationnels.

Notre valeur ajoutée – un groupe terre à terre et à la hauteur des attentes

Nous aspirons à toujours faire plus et toujours faire mieux. La protection du patrimoine est un enjeu de taille dans le secteur agricole, et nous y veillons depuis 130 ans. Estrie-Richelieu est un groupe terre à terre qui comprend les enjeux auxquels font face les producteurs agricoles et producteurs de la relève. Voilà pourquoi nous sommes résolument engagés à leur offrir des produits d'assurance et des services de prévention à valeur ajoutée, pertinents et à la hauteur de leurs attentes.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dévoiler qu'Estrie-Richelieu a obtenu des résultats extraordinaires pour son 130^e anniversaire. Une fois de plus, sa jeunesse et sa vigueur ont été confirmées. Les détails de ces résultats vous sont présentés aux pages suivantes mais je peux d'ores et déjà vous laisser savoir que 2021 a atteint un excédent technique record. Ce résultat hors du commun permet une fois de plus de consolider la base financière déjà très robuste de votre mutuelle.

Deux facteurs ont principalement façonné l'année qui vient de se terminer. Le premier facteur est le privilège qu'a eu le Québec de ne pas être le théâtre d'événements climatiques extrêmes, contrairement à plusieurs autres provinces canadiennes.

À l'antipode du premier facteur de réussite de 2021, le deuxième facteur est celui sur lequel nous avons une incidence directe. Il n'est donc plus question de fluctuation ou de chance mais plutôt du fruit d'un travail consciemment accompli, avec ardeur. Ce travail est celui d'assurer la coordination des efforts de chacune des équipes d'Estrie-Richelieu de manière à assurer une cohérence collective qui vise sans relâche l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Cette coordination se fait, entre autres, par votre conseil d'administration et ses divers comités à l'occasion desquels les administrateurs s'appuient sur les valeurs mutualistes telles notamment la collaboration, l'intégrité et surtout l'équité pour définir le fil conducteur qui guidera tant les orientations, les stratégies que les décisions prises à tous les niveaux de l'entreprise.

En parlant du conseil d'administration, je m'en voudrais de passer sous silence l'élection en mars 2021 de deux nouveaux administrateurs bien connus dans l'industrie, Sophie Gendron et Christian St-Jacques. Ils ajoutent leurs connaissances à celles déjà présentes et nombreuses autour de la table.

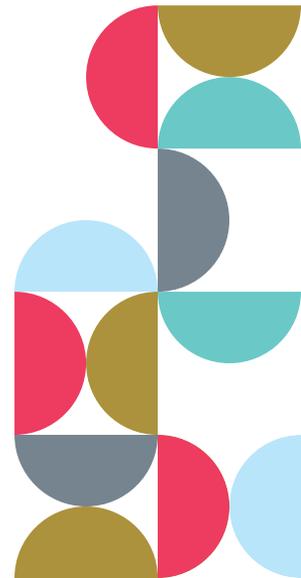
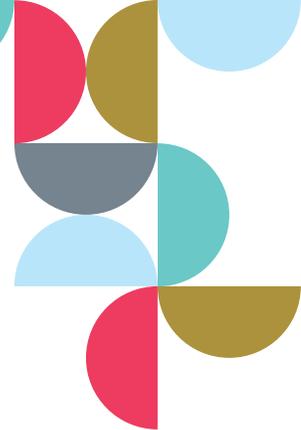
Par ailleurs, c'est plus qu'un honneur pour moi de remercier, en mon nom et en celui de tous les administrateurs, deux hommes qui ont fortement marqué positivement le chemin et l'histoire contemporaine d'Estrie-Richelieu. Malheureusement, ils ne renouvelleront pas leur mandat à échéance en mars 2022. Je nomme d'abord Michel Therrien qui a siégé au conseil d'administration au cours des quinze dernières années, dont cinq à titre de vice-président. Sa volonté de faire évoluer notre mutuelle vers une structure moderne demeurera un legs important de son passage dans notre mutuelle.

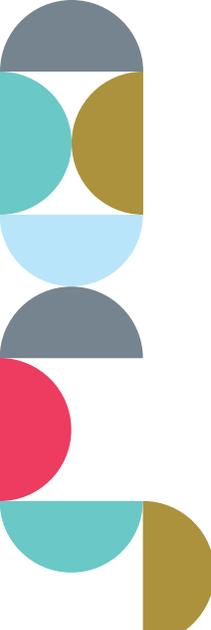
Quant au second, je dois mentionner qu'au cours de ses trente années au conseil d'administration, dont cinq à titre de vice-président et dix-sept à sa barre avec la responsabilité de sa présidence, François Beaudry a significativement façonné les valeurs, la philosophie et la machine de performance qu'est devenue Estrie-Richelieu. Il a été le gardien le plus assidu de toutes les valeurs qui honorent notre entreprise, de la gestion conservatrice de l'avenir des membres, de la prévention au bénéfice des agriculteurs, de la qualité du service et des produits offerts et surtout des meilleurs prix possibles pour ceux-ci. François a été un phare parmi l'ensemble des lumières qu'ont été tous les administrateurs qui ont œuvré à son côté pendant cette période importante de l'histoire de votre mutuelle. Nous tenterons de suivre les sillons qu'il a creusés.

En terminant, j'aimerais profiter de ma prérogative pour remercier sincèrement les membres pour leur confiance et pour le privilège qu'ils nous ont accordé de pouvoir les servir au cours des 130 dernières années, tout comme en 2021 ainsi que pour la pérennité future.

Sincèrement,

Normand Renaud, AGR
Président du conseil d'administration





MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE, CHEF DE LA DIRECTION ET CHEF DES OPÉRATIONS



C'est avec une grande fierté que je vous présente les faits saillants de l'année 2021. Les résultats historiques qui en ressortent sont l'aboutissement d'un alignement remarquable entre le besoin de protection du patrimoine agricole et la mise en œuvre d'une vision permettant l'atteinte des objectifs d'une mission établie il y a 130 années. Par sa performance, Estrie-Richelieu confirme une fois de plus sa position de tête en assurance agricole au Québec.

L'année 2021 nous a fait bénéficier d'une clémence climatique dont l'incidence a contribué positivement à ses brillants résultats. On ne peut cependant escompter une telle chance pour toutes et chacune des années à venir. En effet, nous ne pouvons ignorer la fréquence sans cesse croissante de tels événements climatiques à travers la planète. Le Québec tout comme nos membres ne pourront les éviter de manière récurrente. On doit donc apprécier que 2021 ait été bénie à ce niveau et ne pas économiser les efforts nécessaires pour s'en prémunir au mieux possible pour les années où ce ne sera pas le cas. À titre d'exemple, l'année 2019 s'était terminée par une perte historique suite à de tels événements. Pour cette raison, nous continuons à gérer l'avoir des membres de façon conservatrice tout en perpétuant nos efforts de prévention sur les fermes assurées afin de minimiser autant que possible les effets de ces événements sur les biens agricoles.

D'autre part, l'ensemble des équipes d'Estrie-Richelieu ont su une fois de plus bien chorégraphier leurs efforts afin d'atteindre d'excellents résultats financiers ainsi que de hauts degrés de satisfaction chez nos membres. Le bas taux de sinistralité obtenu cette année provient tout autant d'une bonne souscription des risques que d'une prévention omniprésente sur les fermes assurées. Quant à cette équipe de préventionnistes, les sondages indiquent un taux de satisfaction de 98 % des agriculteurs dont les fermes ont bénéficié des visites de nos experts. Ces sondages mentionnent

aussi que 97,4 % des assurés qui ont subi des pertes cette année recommandent les services de votre mutuelle à leurs familles et amis.

Quant aux principaux indicateurs financiers de 2021, ils touchent tous de nouveaux sommets. Le premier indicateur à souligner est le volume de primes directes souscrites qui a atteint près de 84,5 M\$. Ce montant représente une croissance exceptionnelle des ventes de 68 % en cinq ans et a permis d'obtenir, après les charges diverses, un excédent technique de 10,8 M\$. Cela constitue du jamais vu au cours de notre longue histoire. À l'égard de ces charges diverses, le ratio des frais généraux qui se situe à 7,7 % est digne de mention. Jamais un si bas taux de frais n'avait été atteint dans la partie contemporaine de l'histoire de notre compagnie.

Cet excédent technique additionné aux revenus de placements ont permis un excédent total avant impôts de plus de 14,5 M\$ et une augmentation de 10,7 M\$ de l'avoir des membres après impôts sur ce résultat. Cet avoir s'élève maintenant à 131 M\$, ce qui atteste d'une croissance de 25,7 % au cours des cinq dernières années.

Un tel avoir des membres fait l'orgueil d'Estrie-Richelieu et permet à celle-ci d'étaler un ratio de 932 % en regard du test de capital minimal exigé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce ratio a aussi progressé puisqu'il était de 910 % l'année précédente. On doit noter que ce ratio est plus de trois fois supérieur au taux de capitalisation moyen de l'ensemble des assureurs canadiens.

Cette forte capitalisation de la compagnie lui permet de suivre l'évolution des besoins d'assurance du monde agricole. En effet, au cours des dernières années, les valeurs des biens de cette industrie (produits, animaux, équipements et bâtiments) n'ont cessé de croître à un rythme phénoménal. Que ce soit suite à l'intégration des fermes qui deviennent de plus en plus grosses et



qui implique des bâtiments maintenant démesurés en regard de ce qui se construisait il y a à peine quinze années, ou encore des coûts d'achat, de construction, de réparation ou de remplacement de ces biens agricoles qui ne cessent d'augmenter drastiquement, phénomène encore plus exacerbé par la venue de la pandémie de la Covid-19, le besoin d'accumuler du capital est plus que nécessaire. Cette solidité financière est vitale à la pérennité de l'entreprise.

Devant ces chiffres extraordinaires de l'année 2021, d'aucuns pourraient croire que la tarification de nos produits d'assurance ne bénéficie pas à l'ensemble des membres de la mutuelle. Au contraire, on doit plutôt comprendre que ces résultats ponctuels sont souhaités et s'inscrivent directement dans un cycle de cinq ou six années dont la moyenne de rentabilité demeure minimale. En effet, en plus de permettre la croissance nécessaire de la capitalisation mentionnée précédemment, les bonnes années sont recherchées pour compenser les mauvaises années. Au cours du dernier cycle, lequel couvre la période allant de 2016 à 2021, le ratio des montants cumulés des excédents techniques sur les montants cumulés des primes directes souscrites n'est que de 2,1 %. Peu d'entreprises peuvent se permettre d'adopter une telle stratégie minimaliste de profitabilité. La compagnie peut cependant supporter cette vision puisqu'à titre de mutuelle, elle a l'avantage de ne pas avoir à distribuer de dividendes à des actionnaires.

Par ailleurs, il est important de mentionner que les coûts d'assurance sont directement tributaires de cette escalade des valeurs des biens agricoles assurés. Pour cette raison, plusieurs assurés ont vu leurs primes d'assurance augmenter significativement au cours des dernières années. Pour comprendre ce phénomène, on doit simplement mettre en perspective le fait qu'un bien agricole assuré, tel par exemple une grange-étable de 4 M\$, coûtera deux fois plus cher à assurer qu'un autre dont la valeur n'est que de 2 M\$. On doit retenir

que ce n'est pas la tarification d'assurance qui a augmenté mais bien la valeur du bien assuré et que l'on achète une plus grande protection. Chez Estrie-Richelieu, le maintien d'une tarification équitable entre chacune des affectations agricoles et au moindre coût pour tous est constamment recherché. À ce sujet, j'aimerais préciser que notre tarification d'assurance n'a été rehaussée que de 6 % pour l'ensemble de la période allant de 2013 à 2021. Ainsi, pour cette période, l'augmentation de la tarification d'assurance a donc été de moins de 1 % par année en moyenne. Pour des raisons d'équité entre les membres, certaines affectations agricoles ont subi une plus grande hausse que d'autres, mais la hausse moyenne est belle et bien demeurée à ce très bas niveau pour les huit dernières années.

En résumé, on pourra retenir que les gains historiques de 2021 nous ont permis d'atteindre les objectifs quinquennaux préétablis. Ils assurent la solidité financière nécessaire à l'évolution et à la pérennité de votre mutuelle, laquelle continuera de perpétuer sa mission de prévention et de protection des biens agricoles québécois, bâtis de génération en génération.

En terminant et comme il est de mon habitude, je tiens à remercier nos équipes, nos partenaires d'affaire et surtout nos membres sans lesquels ce succès serait impossible.

M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA
Président de la compagnie,
chef de la direction et chef des opérations



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2021



Normand Renaud, AGR
Président du conseil d'administration
Saint-Hyacinthe - Québec



François Beaudry
Vice-président du conseil d'administration
Granby - Québec



Sébastien Gagnon
Pike-River - Québec



Sophie Gendron, AGR, MBA
Bromont - Québec



Léon Guertin, ING., MBA
Saint-Hyacinthe - Québec



Claude Lemire
Nicolet - Québec



Marie-Claude Mainville, AGR
Saint-Pie - Québec



Rachel Missout, M. Sc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu
Québec



Jacques Péroquin
Sainte-Victoire-de-Sorel
Québec



Hubert Phillion, M. Sc., ING.
Candiac - Québec



**Marylène Plante,
B.Sc., ASA, AICA**
Saint-Hyacinthe - Québec



Christian St-Jacques
Saint-Pie - Québec



Michel Therrien
Sainte-Monique - Québec





LES COMITÉS

Au 31 décembre 2021

Exécutif:

- Normand Renaud, AGR, président
- François Beaudry, vice-président
- Marie-Claude Mainville, AGR
- Rachel Missout, M. Sc.
- Jacques Péloquin
- M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA²
- Mélanie McMillan, LL.B.¹

Éthique:

- Michel Therrien, président
- Sophie Gendron, AGR, MBA
- Christian St-Jacques
- M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA²⁻⁴
- Mélanie McMillan, LL.B.¹

Audit:

- Rachel Missout, M. Sc., présidente
- François Beaudry
- Hubert Phillion, M. Sc., ING.
- Marylène Plante, B. Sc., ASA, AICA
- Mélanie McMillan, LL.B.¹

Mise en nomination:

- Normand Renaud, AGR, président
- Sébastien Gagnon
- Marie-Claude Mainville, AGR
- M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA²
- Mélanie McMillan, LL.B.¹

Probité et compétence:

- Normand Renaud, AGR, président
- Sébastien Gagnon
- Marie-Claude Mainville, AGR
- M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA²
- Mélanie McMillan, LL.B.¹

Placements:

- Jacques Péloquin, président
- Léon Guertin, ING., MBA
- Claude Lemire
- Michel Therrien
- M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA²
- M^e Anaïs Fournier, LL.B., DESS, LL.M.³

¹ Secrétaire du conseil ou comité - non administratrice

² Président de la compagnie, chef de la direction et chef des opérations - non administrateur

³ Secrétaire adjointe du conseil ou secrétaire du comité - non administratrice

⁴ Invité d'office





TOUR D'HORIZON DE L'ANNÉE EN CHIFFRES

Croissance quinquennale

Volume de primes souscrites

Confirme notre leadership en assurance agricole.

68 %

Actif de la compagnie

Son évolution reflète la pertinence de nos stratégies.

34,6 %

Avoir des membres

Soutient notre capacité à assurer les biens agricoles dont les valeurs s'accroissent.

25,7 %

Ratios importants

Ratio des frais généraux

L'amélioration continue au profit de nos membres.

7,7 %

Taux de satisfaction à la suite d'une visite de prévention :

Prévenir, c'est important parce que le fruit de votre travail mérite toute notre attention.

98,0 %

Taux de satisfaction des membres à la suite d'un règlement de sinistre :

Dans les moments difficiles, vous méritez l'appui d'experts. Nous sommes là pour vous.

97,4 %

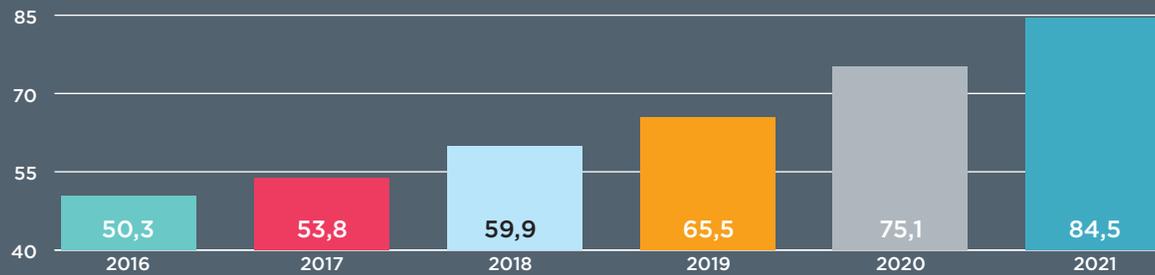
Pérennité

Une relation de 130 années qui se perpétue de génération en génération.

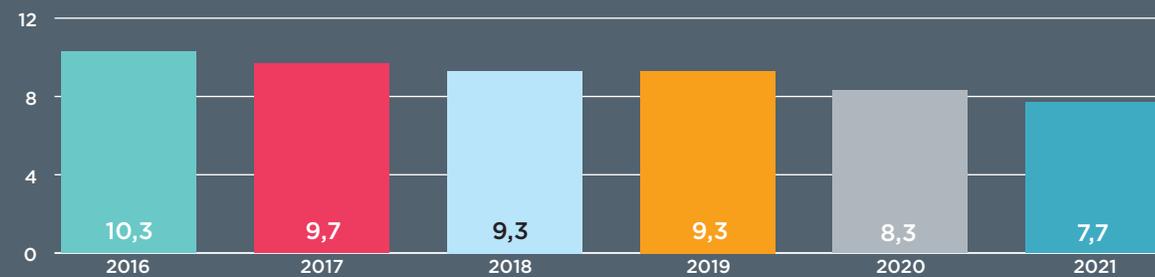
130

FAITS SAILLANTS

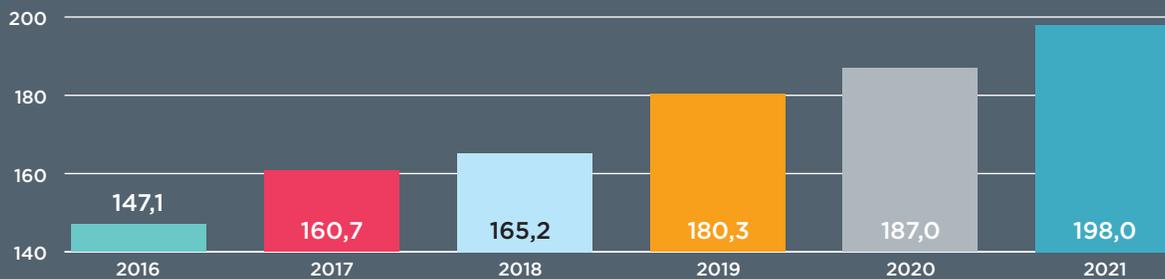
VOLUME DE PRIMES SOUSCRITES M\$



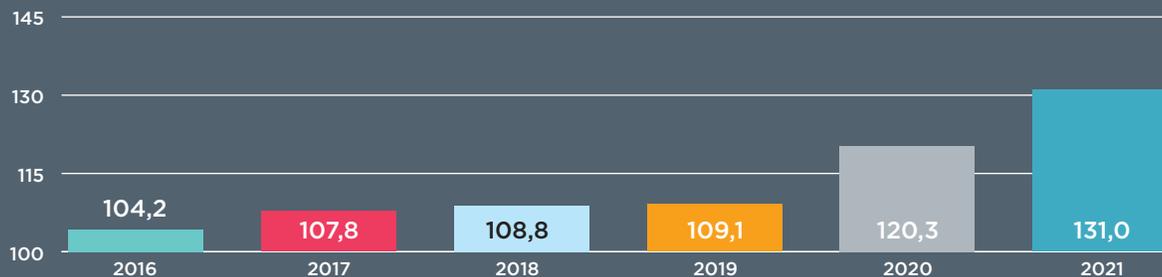
RATIO DES FRAIS GÉNÉRAUX %



ACTIF M\$



AVOIR DES MEMBRES M\$





ÉTATS FINANCIERS RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

à l'égard de la présentation de l'information financière

La direction de la compagnie est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers selon les Normes internationales d'information financière.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité, la direction s'assure que la compagnie maintient un système comptable et des contrôles internes appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à s'assurer, dans une mesure raisonnable, de la bonne comptabilisation, de la fiabilité de l'information et de la protection de l'actif de la compagnie.

Le comité d'audit est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la compagnie. Le comité rencontre l'auditeur indépendant et les membres de la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que la présentation des états financiers.

L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la compagnie. Il doit émettre un avis sur le caractère approprié du passif des polices à la date de l'état de la situation financière à l'égard de la totalité des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices, et ce, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. Son certificat est annexé ci-après.

De plus, l'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la compagnie et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de confirmer que le capital détenu par la compagnie est satisfaisant advenant des situations financières défavorables.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., est nommé par les membres de la mutuelle afin d'exprimer une opinion sur les états financiers de la compagnie. Son rapport figure ci-après.

Les états financiers ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Le 15 février 2022

M^e Stéphane Bibeau, LL.B., DDN, MBA
Président de la compagnie,
chef de la direction et chef des opérations

François Savaria, CPA, CA
Trésorier et vice-président, finances

Mélanie McMillan, LL.B.
Secrétaire de la compagnie
et secrétaire de direction

M^e Anaïs Fournier, LL.B., DESS, LL.M.
Secrétaire adjointe de la compagnie



ÉTATS FINANCIERS CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

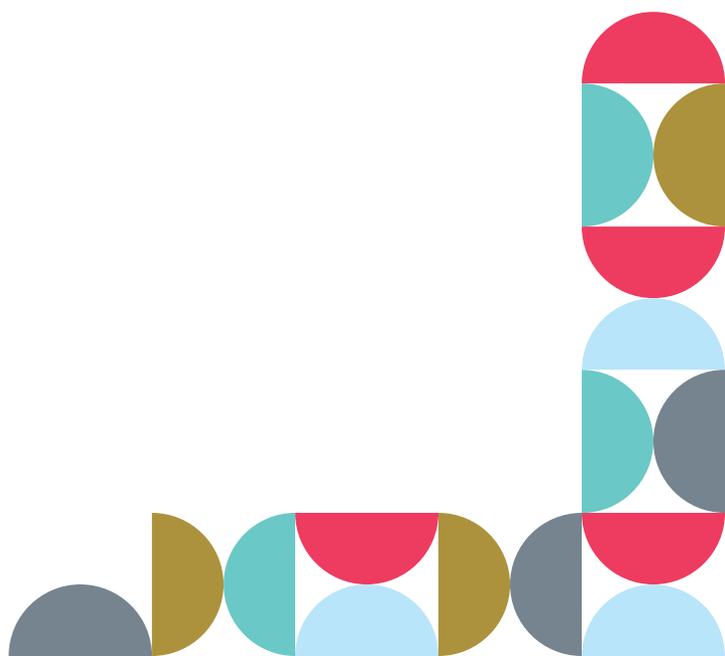
J'ai évalué le passif des polices et les sommes à recouvrer auprès des réassureurs dans l'état de la situation financière de l'assureur le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, au 31 décembre 2021 et sa variation dans l'état du résultat pour l'exercice clos à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices, net des sommes à recouvrer auprès des réassureurs, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

A handwritten signature in black ink, reading "André Racine". The signature is written in a cursive, flowing style.

André Racine, FCAS, FICA

Montréal, le 15 février 2022





ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
le Groupe Estrie-Richelieu,
compagnie d'assurance

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la compagnie le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance (ci-après « la compagnie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et l'état du résultat global, l'état des variations de l'avoir des membres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada



permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

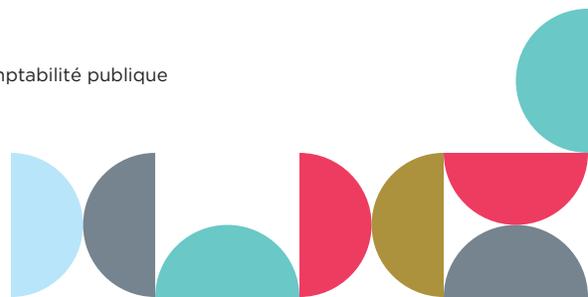
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 15 février 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique
n° A120795



ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	2021 \$	2020 \$
RÉSULTAT TECHNIQUE		
Primes directes souscrites	84 453	75 125
Réassurance cédée	15 141	17 229
Primes nettes souscrites	69 312	57 896
Augmentation des primes non acquises	4 738	5 138
Primes nettes acquises	64 574	52 758
Revenus de commissions	5 068	6 973
Charges		
Sinistres, frais de règlement et services (note 3)	31 351	24 041
Commissions	18 214	16 380
Taxes sur les primes	2 813	2 457
Frais généraux	6 468	6 227
	58 846	49 105
EXCÉDENT TECHNIQUE	10 796	10 626
REVENUS DE PLACEMENTS (NOTE 5)	3 734	4 676
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS	14 530	15 302
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (NOTE 6)		
Exigibles	3 703	2 616
Différés	144	1 450
EXCÉDENT NET ET EXCÉDENT GLOBAL POUR L'EXERCICE	10 683	11 236
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Total des produits des activités ordinaires	73 376	64 407

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'AVOIR DES MEMBRES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	2021 \$	2020 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES	120 286	109 050
Excédent net et excédent global pour l'exercice	10 683	11 236
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE DE L'AVOIR DES MEMBRES	130 969	120 286

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
Trésorerie	12 574	10 287
Primes à recevoir des membres	27 702	25 020
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	1 354	1 516
Autres sommes à recevoir	3 086	2 655
Revenus de placements à recevoir	824	847
Placements (note 5)	119 979	117 455
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement (note 11)	3 468	3 534
Primes non acquises (note 11)	7 561	8 675
Récupérations et subrogations à recevoir	33	79
Frais d'acquisition reportés (note 11)	10 356	9 476
Frais payés d'avance	128	146
Immeuble de placement (note 7)	189	189
Immobilisations corporelles (note 8)	1 499	1 656
Immobilisations incorporelles (note 9)	5 992	2 172
Actifs d'Impôts différés (note 6)	3 171	3 315
	197 916	187 022
PASSIF		
Primes à payer aux membres	3	3
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances		110
Autres sommes à verser	2 499	2 658
Frais courus	1 878	1 856
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement (note 11)	18 130	19 521
Primes non acquises (note 11)	41 875	38 251
Commissions de réassurance non acquises (note 11)	1 465	1 721
Impôts exigibles à payer	1 097	2 616
	66 947	66 736
AVOIR DES MEMBRES		
Surplus	130 969	120 286
	197 916	187 022

Au nom du conseil d'administration



Normand Renaud,
administrateur



François Beaudry,
administrateur

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net pour l'exercice	10 683	11 236
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Gains sur vente de placements		(1 069)
Pertes sur vente d'immobilisations	6	1
Amortissement des immobilisations	378	340
Intérêt effectif	(105)	(105)
Impôt différé	144	1 450
Diminution des revenus de placements à recevoir	23	20
Variation des soldes auprès des membres, autres sociétés d'assurance et autres	(3 220)	(6 230)
Diminution des frais payés d'avance	17	92
Diminution de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement	(1 280)	(3 457)
Augmentation des primes non acquises	3 602	3 781
Augmentation (diminution) des frais courus et impôts exigibles	(1 496)	1 094
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(273)	(79)
Intérêts reçus à l'échéance de placements achetés à escompte	27	129
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	8 506	7 203
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Échéances et produit de la vente de placements	9 284	20 269
Acquisitions de placements	(11 457)	(23 997)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(226)	(305)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(3 820)	(2 172)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 219)	(6 205)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	2 287	998
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 287	9 289
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	12 574	10 287
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des intérêts	3 406	3 572

ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

1. Statut et nature des activités

Le Groupe Estrie-Richelieu, compagnie d'assurance, ci-après nommé « la compagnie », domiciliée et constituée au Québec en vertu de la Loi sur les assurances (chapitre A-32) et de la Loi sur les sociétés par actions (Chapitre S-31.1), est une compagnie mutuelle d'assurance de dommages, ayant son siège au 770, rue Principale à Granby, Québec, Canada. Oeuvrant plus particulièrement dans le domaine des assurances agricoles, elle pratique l'assurance automobile, l'assurance de biens, l'assurance des chaudières et des machines, l'assurance contre l'incendie et l'assurance de responsabilité.

2. Conformité aux NIIF et conventions comptables

Les états financiers de la compagnie ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (NIIF, également connues sous leur acronyme anglais IFRS).

L'état de la situation financière n'est pas classé selon les catégories de classement courant et non courant. Le classement dans l'état de la situation financière par ordre de liquidité a été privilégié.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 février 2022.

• BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués à la juste valeur.

• PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le total des produits des activités ordinaires correspond au total des primes nettes acquises, des revenus de commissions et de placements.

• TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie, et s'il en est, des bons du trésor et des dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois et moins à la date d'acquisition.

• ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la compagnie devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur le flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

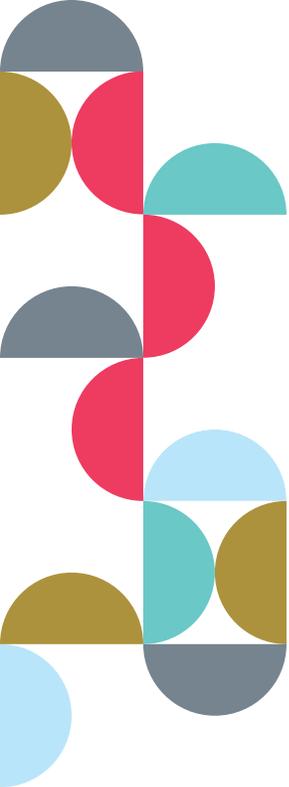
Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers qui doivent être acquis ou vendus selon un délai normalisé sont comptabilisés à la date de la transaction. Le classement initial et l'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers se détaillent comme suit:

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actions et les fonds d'actions sont classés comme détenus à des fins de transaction. Ces placements sont évalués à la juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net sous la rubrique « Revenus de placements ».

b) Placements détenus jusqu'à échéance

Les titres de créance sont classés comme détenus jusqu'à échéance parce que la compagnie a usuellement l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Ces placements sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

c) Prêts et créances

La trésorerie, les sommes à recevoir ainsi que les dépôts à terme sont classés comme prêts et créances et sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

d) Passifs financiers

Les frais courus et l'ensemble des sommes à payer sont classés comme passifs financiers et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Coûts de transaction

Les coûts de transaction se rapportant aux placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont encourus. Les coûts de transaction se rapportant à tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le coût de l'instrument financier.

f) Revenus de placements

Les intérêts sur les placements détenus jusqu'à échéance et sur les prêts et créances sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont gagnés sous la rubrique « Revenus de placements ».

g) Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Étant donné les échéances rapprochées de la trésorerie, des sommes à recevoir, de la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement, des frais courus et de l'ensemble des autres sommes à payer, la juste valeur de ces instruments financiers est comparable à la valeur comptable.

• DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers, autres que les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur le flux de trésorerie futur estimé de l'actif financier. Le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisé en résultat net.

• IMMEUBLE DE PLACEMENT

L'immeuble constitué d'un terrain est comptabilisé au coût et est non amorti car aucune durée d'utilité finie ne peut être établie.

• IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux annuels suivants afin de réduire leur valeur comptable jusqu'à leur valeur résiduelle estimée:

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Dégressif	5 %
Aménagement	Linéaire	10 %
Ameublement et matériel	Dégressif	20 %
Équipement et matériel informatique	Linéaire	33 1/3 %

Le terrain n'est pas amorti puisqu'aucune durée d'utilité finie ne peut être établie.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture.



- **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels développés à l'interne, sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les frais directement attribuables à l'acquisition, à l'installation ou au développement de logiciels. La période d'amortissement commence lorsque l'actif est prêt pour l'utilisation et cesse lorsque l'actif est comptabilisé comme un actif détenu en vue de la vente ou est décomptabilisé.

	Terme
Logiciels	3 ans à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture.

- **DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS**

La valeur comptable des immobilisations corporelles et de l'immeuble de placement est revue à chaque fin d'exercice afin de déterminer s'il existe des indications qu'un actif a subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa valeur recouvrable.

- **COMMISSIONS ET REVENUS DE COMMISSIONS**

Les commissions versées lors de l'émission sont imputées aux résultats en tenant compte des frais d'acquisition reportés afférents aux primes non acquises.

Les revenus de commissions reçus sur la réassurance cédée sont imputés aux résultats en tenant compte des commissions de réassurance non acquises afférentes aux primes non acquises.

- **RÉASSURANCE**

La compagnie présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans l'état de la situation financière afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers ses membres.

- **PASSIF DES POLICES**

Le passif des polices englobe principalement les primes non acquises, les provisions pour les sinistres impayés et frais de règlement, les parts des réassureurs dans ces provisions, les frais d'acquisition reportés ainsi que les récupérations et subrogations à recouvrer.

- **SOLDES LIÉS AUX PRIMES**

a) Primes et primes non acquises

Les primes sont virées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non acquises représentent la proportion non écoulee des contrats en fin d'exercice. Les primes à recevoir sont comptabilisées à la valeur des sommes dues, déduction faite de toute provision requise pour les sommes douteuses.

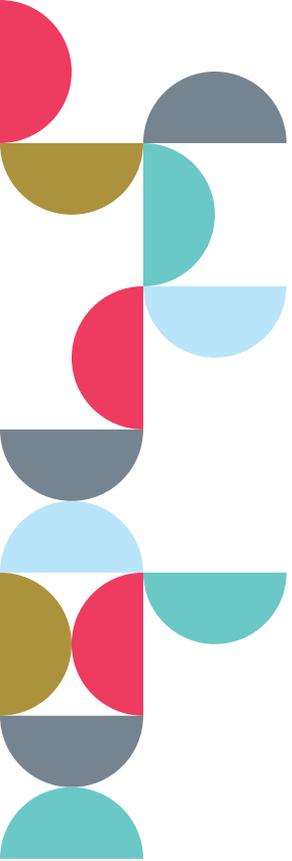
b) Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif lié aux primes non acquises.

c) Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition comprennent les commissions et les taxes sur les primes. Ces coûts sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes dans la





ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

mesure où ils sont jugés récupérables des primes non acquises après avoir tenu compte des sinistres et des frais connexes.

d) Commissions de réassurance non acquises

Les commissions de réassurance non acquises sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

e) Test de suffisance du passif

Au 31 décembre de chaque année, l'actuaire désigné effectue le test de suffisance du passif et doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à l'égard des obligations de la compagnie envers les titulaires de polices. Toute insuffisance est comptabilisée au résultat de l'exercice.

• SOLDES LIÉS AUX SINISTRES

a) Provisions pour sinistres impayés et frais de règlement

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, les variations des sinistres déclarés et pour les sinistres subis mais non déclarés, d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. Les estimations sont régulièrement examinées et mises à jour, et tout redressement connexe est inclus dans le résultat de l'exercice. Le passif lié aux sinistres est actualisé.

b) Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres impayés et frais de règlement

Les montants de réassurance que l'on prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée pour déterminer le passif connexe.

c) Récupérations et subrogations à recevoir

Dans le cours normal des affaires, la compagnie obtient la propriété de divers biens endommagés pour fins de vente. Les biens non vendus sont évalués à leur valeur de réalisation nette estimative.

Lorsque la compagnie indemnise des membres pour des cas de responsabilité, elle acquiert les droits de subroger sa demande d'indemnité à d'autres parties. Ces demandes sont présentées à titre de montants que l'on prévoit recouvrer auprès des parties subrogées, déduction faite des coûts connexes.

• IMPÔTS

La charge d'impôts sur le résultat de la période se compose des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les impôts exigibles sont calculés sur la base des taux d'impôt et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal, selon laquelle des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires entre la valeur comptable et leur base fiscale respective, et ce, en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable auquel les différences temporelles peuvent être imputées sera disponible dans le futur.

CONVERSION DES DEVICES

Les comptes et opérations en devises sont convertis en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la compagnie. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis aux taux



de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans l'état du résultat global.

- **AVOIR DES MEMBRES**

L'avoir des membres se compose actuellement du surplus, qui représente le cumul des excédents non distribués de l'exercice courant et des exercices antérieurs.

- **INCERTITUDES RELATIVES AUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Provision pour sinistres impayés et frais de règlement

La détermination de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement nécessite l'estimation de l'évolution des sinistres et des recouvrements liés à la réassurance.

La provision pour sinistres impayés et frais de règlement ainsi que la quote-part des réassureurs à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir une variation importante dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime de sinistres mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi

causées par des informations supplémentaires concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la compagnie. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la compagnie, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé

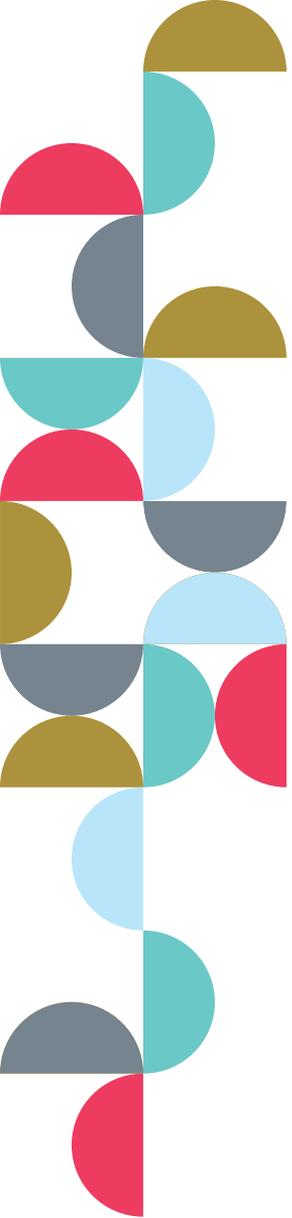
La mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés dépend d'une évaluation de la probabilité que puissent être dégagés des bénéfices imposables futurs sur lesquels pourront être imputés les différences temporaires déductibles et les pertes reportées. En outre, un jugement important est requis pour évaluer l'incidence de toute limite juridique ou économique ou de toute incertitude.

- **NORMES COMPTABLES FUTURES**

Normes, modifications et interprétations des normes qui ne sont pas encore en vigueur et que la compagnie n'a pas adoptées de façon anticipée.

À la date d'approbation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par le Bureau international des normes comptables (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur, et la compagnie ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la compagnie est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers.





ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

IFRS 17 – Contrats d'assurance (IFRS 17)

L'IASB a publié IFRS 17 qui remplace IFRS 4 Contrats d'assurance, une norme provisoire. IFRS 17 établit les principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance émis, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. Elle exige aussi qu'une entité applique des principes analogues aux contrats de réassurance qu'elle détient et aux contrats de placement comportant des éléments de participation discrétionnaire qu'elle émet. Elle a pour objectif que les entités fournissent des informations pertinentes qui donnent une image fidèle de ces contrats, de manière à ce que les utilisateurs des états financiers disposent d'une base pour apprécier l'incidence des contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17 sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La compagnie n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette interprétation sur ses états financiers.

IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 remplacera IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Elle apporte des changements considérables aux dispositions précédentes sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et instaure un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers. Elle fournit également de nouvelles directives sur l'application de la comptabilité de couverture. Pour les sociétés d'assurance, IFRS 9 entre en vigueur simultanément avec la norme IFRS 17 Contrats d'assurance, soit pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

3. Sinistres, frais de règlement et services

	2021 \$	2020 \$
Sinistres, frais de règlement et services	37 867	26 378
Recouvrement des réassureurs	6 516	2 337
	31 351	24 041

4. Charges liées au personnel

	2021 \$	2020 \$
Salaires	4 799	4 580
Avantages sociaux	901	759
	5 700	5 339



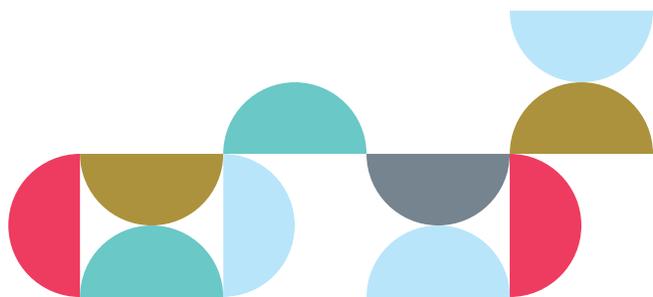
5. Placements

• JUSTE VALEUR ET GAINS (PERTES) NON RÉALISÉ(E)S

Les valeurs comptables, les justes valeurs et les gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements à la date du présent état de la situation financière s'établissent comme suit:

	2021 \$			2020 \$		
	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisée(e)	Valeur comptable	Juste valeur	Gain (perte) non réalisée(e)
PRÊTS ET CRÉANCES						
Dépôts à terme	9 500	9 455	(45)	11 500	11 820	320
Autres	99	99		968	968	
	9 599	9 554	(45)	12 468	12 788	320
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE						
Titres de créance						
Provincial	901	945	44	1 500	1 609	109
Municipal	106 750	109 439	2 689	100 781	107 114	6 333
Sociétés						
Cote A ou cote supérieure	601	613	12	1 730	1 775	45
	108 252	110 997	2 745	104 011	110 498	6 487
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET						
Actions et fonds d'actions	2 128	2 128		976	976	
	119 979	122 679	2 700	117 455	124 262	6 807

	2021 \$	2020 \$
PORTION COURANTE ET NON COURANTE		
Courante	8 078	7 954
Non courante	111 901	109 501



ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

• RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE TAUX D'INTÉRÊT

Échéancier au 31 décembre

2021	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur comptable
Prêts et créances et les placements détenus jusqu'à échéance	8 078 \$	34 258 \$	29 440 \$	46 075 \$		117 851 \$
Total (en pourcentage)	6,9 %	29,1 %	25,0 %	39,0 %		100 %
2020	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur comptable
Prêts et créances et les placements détenus jusqu'à échéance	7 954 \$	26 293 \$	32 695 \$	49 537 \$		116 479 \$
Total (en pourcentage)	6,8 %	22,6 %	28,1 %	42,5 %		100 %

Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net n'ont pas d'échéance spécifique.

Le taux d'intérêt effectif à la date du présent état de la situation financière relativement aux dépôts à terme et aux titres de créance sont respectivement de 1,92 % et 2,64 % (2,78 % et 2,12 % en 2020).

• ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

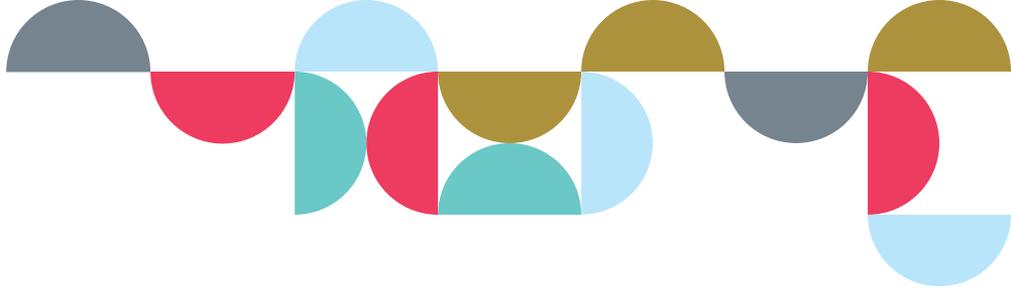
Les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et les instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est présentée sont regroupés sous trois niveaux selon la hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont fondés sur des données d'entrée observables importantes utilisées pour l'évaluation, comme suit :

Niveau 1: des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Niveau 2: des données d'entrée autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, ou indirectement

Niveau 3: des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif

2021	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	TOTAL \$
Solde au 31 décembre 2021				
Actifs financiers				
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI POUR LESQUELS UNE JUSTE VALEUR EST PRÉSENTÉE				
Prêts et créances		9 599		9 599
Placements détenus jusqu'à échéance		108 252		108 252
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR				
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2 128			2 128
	2 128	117 851		119 979



2020

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	TOTAL \$
Solde au 31 décembre 2020				
Actifs financiers				
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI POUR LESQUELS UNE JUSTE VALEUR EST PRÉSENTÉE				
Prêts et créances		12 468		12 468
Placements détenus jusqu'à échéance		104 011		104 011
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR				
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	976			976
	976	116 479		117 455

Les prêts et créances ainsi que les placements détenus jusqu'à échéance ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

Ils ont été évalués à la juste valeur, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie, fondée sur des taux d'actualisation dérivés de taux d'intérêt observable sur le marché, pour des actifs similaires présentant un risque similaire.

• REVENUS DE PLACEMENTS

	2021 \$	2020 \$
Prêts et créances-intérêts	338	460
Placements détenus jusqu'à échéance-intérêts	3 106	3 008
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	292	1 210
	3 736	4 678
Frais directs attribuables aux placements	2	2
	3 734	4 676



ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

6. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts diffère du montant calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provincial prévus par la loi au résultat avant impôts en raison des éléments suivants :

	2021 \$	2020 \$
Résultat avant impôts	14 530	15 302
Taux d'imposition prévu par la loi	26.5 %	26.5 %
Charge d'impôts prévue	3 850	4 055
Éléments non déductibles aux fins fiscales	9	11
Éléments non imposables	(3)	(9)
Autres	(9)	9
Charge d'impôts sur le résultat	3 847	4 066

Les incidences fiscales des différences temporelles qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts différés au 31 décembre sont présentées ci-dessous :

	2021 \$	2020 \$
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 076	3 187
Provisions pour sinistres non payés et frais de règlement	193	210
	3 269	3 397
PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Placements	98	82
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS, NETS	3 171	3 315

7. Immeuble de placement

	2021 \$	2020 \$
Valeur comptable	189	189
Juste valeur estimative	185	185

L'immeuble de placement n'a généré aucun revenu et est non amorti.

La juste valeur ne repose pas sur une évaluation par un évaluateur indépendant mais est plutôt fondée sur l'évaluation municipale la plus récente.

8. Immobilisations corporelles

La valeur comptable des immobilisations corporelles se détaille comme suit :

2021	Terrain \$	Bâtiment \$	Aménagement \$	Ameublement et matériel \$	Équipement et matériel informatique \$	TOTAL \$
VALEUR COMPTABLE BRUTE						
Solde au 1 ^{er} janvier	378	2 480	389	471	1 259	4 977
Acquisitions				168	58	226
Dispositions				105		105
Solde au 31 décembre	378	2 480	389	534	1 317	5 098
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au 1 ^{er} janvier		1 704	343	318	956	3 321
Amortissement		39	8	64	267	378
Dispositions				100		100
Solde au 31 décembre		1 743	351	282	1 223	3 599
Valeur comptable au 31 décembre	378	737	38	252	94	1 499

2020	Terrain \$	Bâtiment \$	Aménagement \$	Ameublement et matériel \$	Équipement et matériel informatique \$	TOTAL \$
VALEUR COMPTABLE BRUTE						
Solde au 1 ^{er} janvier	378	2 480	389	443	1 093	4 783
Acquisitions				139	166	305
Dispositions				111		111
Solde au 31 décembre	378	2 480	389	471	1 259	4 977
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au 1 ^{er} janvier		1 663	333	391	703	3 090
Amortissement		41	10	36	253	340
Dispositions				109		109
Solde au 31 décembre		1 704	343	318	956	3 321
Valeur comptable au 31 décembre	378	776	46	153	303	1 656

Les charges d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 sont présentées dans les postes sinistres, frais de règlement et services pour un montant de 4 mille \$ (4 mille \$ en 2020) ainsi que dans les frais généraux pour un montant de 374 mille \$ (336 mille \$ en 2020).

ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

9. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles se détaille comme suit :

	2021 \$	2020 \$
	Logiciels en développement	Logiciels en développement
VALEUR COMPTABLE BRUTE		
Solde au 1 ^{er} janvier	2 172	
Acquisitions	3 820	2 172
Solde au 31 décembre	5 992	2 172

Le logiciel n'est pas amorti au 31 décembre 2020 et 2021, car il est actuellement en cours de développement.

10. Emprunt bancaire

La compagnie a des facilités de crédit renouvelables annuellement pour un total de 2 millions \$ au taux préférentiel (2,45 % au 31 décembre 2021, 2,45 % au 31 décembre 2020).

11. Rapprochement des variations des actifs et passifs d'assurance

	2021 \$			2020 \$		
	Brut	Réassurance	Net	Brut	Réassurance	Net
a) Provision pour sinistres impayés et frais de règlement						
Provision pour sinistres au 1 ^{er} janvier	19 521	3 534	15 987	28 630	9 199	19 431
Charge de l'exercice en cours	37 867	6 516	31 351	26 378	2 337	24 041
Paiements de l'exercice	39 258	6 582	32 676	35 487	8 002	27 485
Provision pour sinistres au 31 décembre	18 130	3 468	14 662	19 521	3 534	15 987
b) Primes non acquises						
Primes non acquises au 1 ^{er} janvier	38 251	8 675	29 576	33 626	9 188	24 438
Primes souscrites	84 453	15 141	69 312	75 125	17 229	57 896
Primes acquises de l'exercice	80 829	16 255	64 574	70 500	17 742	52 758
Primes non acquises au 31 décembre	41 875	7 561	34 314	38 251	8 675	29 576
c) Frais d'acquisition reportés et commissions de réassurance non acquises						
Solde au 1 ^{er} janvier	9 476	1 721	7 755	8 380	1 984	6 396
Montant encouru au cours de l'exercice	18 968	4 811	14 157	17 319	6 710	10 609
Acquis au cours de l'exercice	18 088	5 067	13 021	16 223	6 973	9 250
Solde au 31 décembre	10 356	1 465	8 891	9 476	1 721	7 755

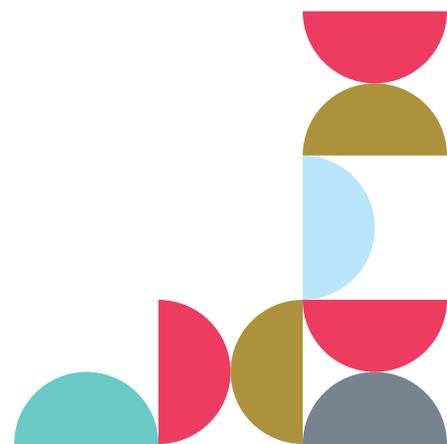


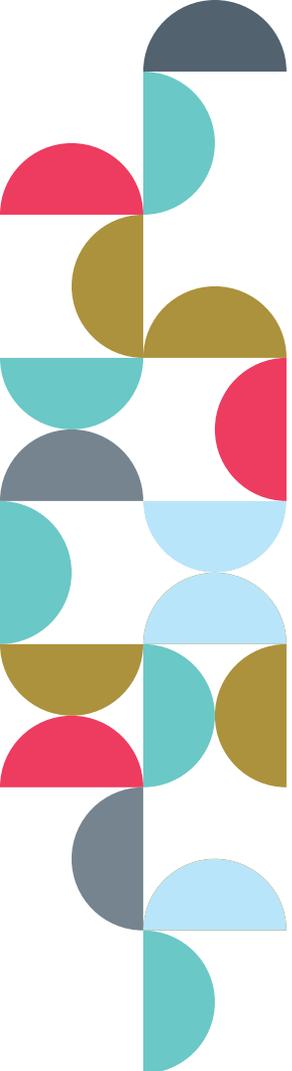
12. Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers se détaille comme suit:

	2021 \$	2020 \$
ACTIFS FINANCIERS		
Prêts et créances		
Trésorerie	12 574	10 287
Dépôts à terme	9 500	11 500
Autres placements	99	968
Revenus de placements à recevoir	824	847
Primes à recevoir des membres	27 702	25 020
Somme à recevoir d'autres sociétés d'assurances	1 354	1 516
Autres sommes à recevoir	3 086	2 655
Récupérations et subrogations à recevoir	33	79
	55 172	52 872
Placements détenus jusqu'à échéance		
Titres de créances	108 252	104 011
Placements par le biais du résultat net		
Actions et fonds d'actions	2 128	976
	165 552	157 859
PASSIFS FINANCIERS		
Primes à payer aux membres	3	3
Somme à verser à d'autres sociétés d'assurances		110
Autres sommes à verser	2 499	2 658
Frais courus	1 878	1 856
	4 380	4 627

Les informations concernant la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la note 2 et à la note 5.





ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

13. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La compagnie est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

- **RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est la possibilité que les contreparties ne soient pas en mesure de s'acquitter de leurs obligations de paiement lorsqu'elles sont exigibles.

La compagnie s'expose au risque de crédit en raison surtout de ses titres de placements et de ses créances sur les titulaires de police et les réassureurs. La compagnie a établi des politiques pour limiter et surveiller son exposition aux titres de placements. Le risque de crédit que chaque titulaire de police pose pour la compagnie est négligeable considérant également que les procédures de gestion font en sorte qu'une prime non payée peut résulter en l'annulation de la police d'assurance. L'exposition maximale au risque de crédit correspondait à leur valeur comptable.

	2021 \$	2020 \$
EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT		
Trésorerie	12 574	10 287
Placements	119 979	117 455
Autres prêts et créances	32 999	30 117
Part des réassureurs dans les provisions		
Sinistres impayés et frais de règlement	3 468	3 534
	169 020	161 393

Trésorerie

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme étant négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières réputées.

Placements

La stratégie de placement consiste à investir en grande partie dans des instruments générateurs de revenus fixes et à limiter le montant du risque de crédit envers chaque émetteur. La politique de placements requiert qu'au moment de l'achat, les titres de créance aient une cote minimale de BBB. À la fin de l'exercice, tous les placements ont la cote minimale de BBB.

Réassurance

La compagnie a recours à la réassurance pour gérer ses risques de souscription. Bien que la réassurance rende le réassureur preneur redevable envers la compagnie à hauteur du risque cédé, cela ne dégage en rien la compagnie de sa responsabilité première envers ses assurés à titre d'assureur. Ainsi, un risque de crédit est assumé par la compagnie à l'égard des réassureurs.

La direction estime qu'à la date de l'état de la situation financière, aucune information ne porte à croire à une perte relativement à ses réassureurs.

Aucune dépréciation n'est nécessaire pour l'ensemble des actifs financiers et aucun n'est en souffrance.

La direction estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture est bonne.

- **RISQUE DE MARCHÉ ET TAUX D'INTÉRÊT**

Le risque de marché est le risque de pertes provenant de changements sur les prix du marché. Dans la composition de son portefeuille de placements, la compagnie privilégie fortement l'achat de produits de placements moins volatils et limite donc son exposition aux marchés à risque élevé.

Un risque de taux d'intérêt existe en période de fluctuation des taux pour un actif investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Très peu de placements sont comptabilisés à la juste valeur du fait que la quasi-totalité des placements est classée comme prêts et créances ou comme étant détenus jusqu'à échéance. En conséquence, un déplacement positif ou négatif de la courbe des taux n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat de la compagnie.

- **RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires pour respecter ses engagements de trésorerie relativement à des instruments financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la compagnie conserve une tranche de ses actifs investis sous forme de titres liquides.

Tableau des échéances des passifs financiers

- Cadence estimée de paiements de la provision pour sinistres

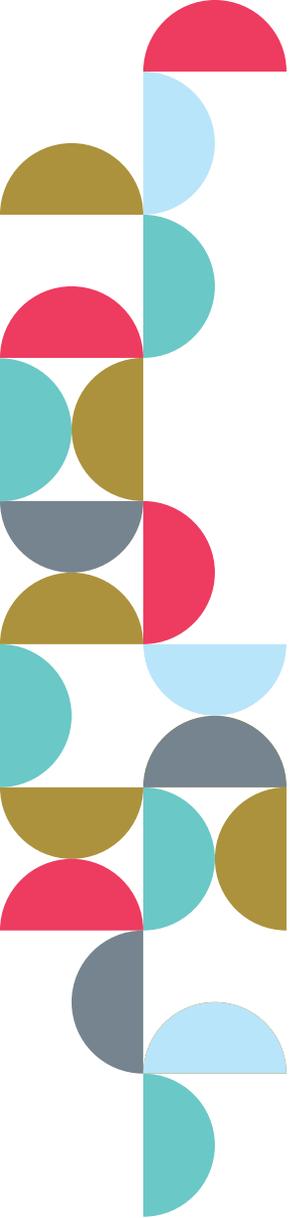
Le tableau suivant ventile les estimations de paiements de la provision pour sinistres. Ces flux sont fondés sur la cadence de règlements cohérents avec les observations passées. Ces montants projetés sont bruts de réassurance et les flux réels payés seront probablement différents étant donné le fort recours aux estimations.

- Les autres passifs financiers

Les autres passifs financiers incluent les postes suivants: primes à payer aux membres, somme à verser à d'autres sociétés d'assurances, autres sommes à verser et les frais cours.

2021	Inférieur à 1 an \$	Entre 1 et 5 ans \$	+ de 5 ans \$	TOTAL \$
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	12 905	5 188	37	18 130
Autres passifs financiers	4 380			4 380
	17 285	5 188	37	22 510

2020	Inférieur à 1 an \$	Entre 1 et 5 ans \$	+ de 5 ans \$	TOTAL \$
Provision pour sinistres impayés et frais de règlement	14 480	4 996	45	19 521
Autres passifs financiers	4 627			4 627
	19 107	4 996	45	24 148



ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

• RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance englobe les risques suivants :

a) Le risque de tarification

La définition : Le risque de tarification est le risque pour lequel la somme des primes, déduction faite des charges, serait insuffisante pour payer l'ensemble des sinistres de l'exercice.

La gestion : Pour gérer ce risque, la compagnie dispose de plusieurs moyens. Comme la majorité des contrats d'assurance émis couvrent une période de douze mois, la compagnie peut agir et modifier la tarification autant pour les nouveaux contrats que lors du renouvellement des contrats existants si une insuffisance de primes est identifiée. La gestion de ce risque s'appuie également sur l'expertise développée au fil du temps. Ainsi, le service de souscription applique les normes et conditions d'adhésion et de maintien des contrats.

b) Le risque de sinistralité extrême

La définition : Tout événement dont la probabilité de survenance est faible mais dont le coût est important par rapport au volume de primes annuel. Il peut s'agir d'un sinistre coûteux affectant un petit nombre de contrats ou encore de sinistres peu coûteux affectant un nombre important de contrats.

La gestion : Chaque année, pour se protéger contre ce risque, la compagnie souscrit une protection globale de réassurance afin de couvrir les catastrophes pouvant résulter de nos activités en assurance de biens et automobile.

c) Le risque de provisionnement

La définition : Le risque de provisionnement résulte de l'insuffisance éventuelle de la provision pour sinistres figurant à l'état de la situation financière.

La gestion : La gestion des soldes liés aux sinistres est décrite à la note 2 à la rubrique « Soldes liés aux sinistres ».

d) Hypothèses et analyse de sensibilité

Hypothèses : L'estimation de la provision pour sinistres non payés et frais de règlement se fonde sur diverses hypothèses, notamment :

- La matérialisation des sinistres
- Le taux d'actualisation
- La marge pour écart défavorable

Analyse de sensibilité

Nous traitons, au tableau ci-après, de la sensibilité de la provision pour sinistres impayés et frais de règlement à certaines hypothèses clés lorsque toutes les autres hypothèses restent constantes, pour montrer les répercussions sur le résultat net et l'avoir des membres. Il n'a pas été possible de quantifier la sensibilité à certaines hypothèses comme les changements législatifs ou l'incertitude du processus d'estimation.



2021	Changements apportés aux hypothèses %	Augmentation du facteur \$	Diminution du facteur \$
Facteurs de sensibilité			
Matérialisation des sinistres	5	(677)	677
Taux d'actualisation	1	136	(139)

2020	Changements apportés aux hypothèses %	Augmentation du facteur \$	Diminution du facteur \$
Facteurs de sensibilité			
Matérialisation des sinistres	5	(737)	737
Taux d'actualisation	1	145	(149)

Le taux d'actualisation utilisé par l'actuaire pour l'exercice 2021 est de 2,50 % (2,60% en 2020).

e) Primes non acquises

La définition: La compagnie s'expose à un risque dans la mesure où les primes non acquises ne suffisent pas à combler les coûts futurs des polices connexes.

La gestion: Une évaluation est effectuée régulièrement afin d'estimer les coûts des sinistres futurs et des frais connexes. Il n'y avait aucune insuffisance de prime à la date du présent état de la situation financière.

14. Gestion du capital

• GESTION DU CAPITAL

Le capital de la compagnie est l'avoir des membres composé actuellement du surplus. Les principes directeurs de la gestion du capital ont pour objectifs de maintenir et d'accroître la solidité financière de la compagnie de manière à assurer à la collectivité agricole québécoise la disponibilité d'un service d'assurance de haute qualité.

• CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

La compagnie est assujettie aux exigences définies par l'Autorité des marchés financiers (AMF) relativement au capital réglementaire. L'AMF a établi une ligne directrice à l'égard des exigences en matière de la suffisance du capital qui établit le ratio du TCM minimal à 100 % et le ratio cible d'intervention à 210 %. L'AMF exige également que la compagnie établisse un niveau cible de capital reflétant son profil de risque et qu'elle se conforme à un test de capital minimal (TCM). Pour l'année 2021, la compagnie a établi son niveau de ratio cible à 260 % (260 % en 2020). Au 31 décembre 2021, le ratio du TCM de la compagnie s'établissait à 932 % (910 % en 2020) rencontrant ainsi les exigences de l'AMF.

Annuellement, la compagnie exécute l'Examen de la santé financière afin de s'assurer qu'elle dispose d'un surplus suffisant dans l'éventualité d'événements défavorables.



ÉTATS FINANCIERS NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars canadiens)

15. Opérations avec des parties liées

Les parties liées de la compagnie comprennent les dirigeants et les administrateurs.

TRANSACTIONS AVEC LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS	2021 \$	2020 \$
Primes d'assurance souscrites	279	166
Charges de sinistres	6	27
Salaires et avantages sociaux	1 002	903

Les salaires et avantages sociaux incluent un montant de 107 mille \$ (77 mille \$ au 31 décembre 2020) qui a été capitalisé pour le développement d'immobilisations incorporelles générées à l'interne.

Le montant des primes à recevoir au 31 décembre 2021 s'élève à 69 mille \$ (60 mille \$ au 31 décembre 2020).

16. Déroulé de la provision pour sinistres

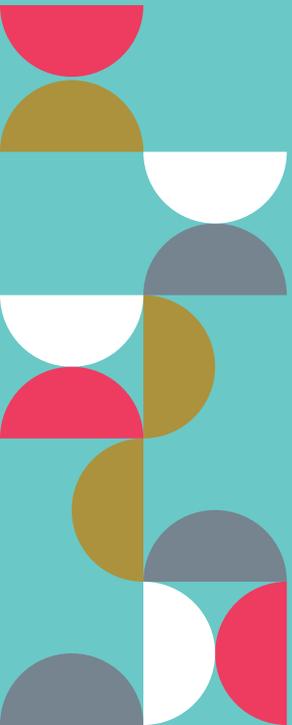
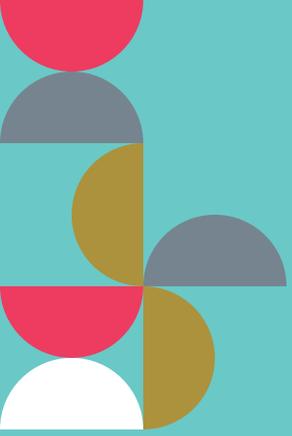
	2012 \$	2013 \$	2014 \$	2015 \$	2016 \$
Provision pour sinistres bruts	11 565	15 887	17 785	12 606	13 388
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	5 710	8 754	10 951	8 133	8 805
Deux ans après	6 901	10 165	12 162	8 503	9 873
Trois ans après	7 577	10 883	12 456	8 749	10 775
Quatre ans après	8 129	10 990	12 568	8 751	11 041
Cinq ans après	8 196	11 034	12 405	8 837	11 256
Six ans après	8 226	10 914	12 465	9 017	
Sept ans après	8 060	10 925	12 611		
Huit ans après	8 062	11 003			
Neuf ans après	8 173				
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	10 412	13 180	14 494	10 343	12 678
Deux ans après	9 857	12 478	13 742	9 993	13 072
Trois ans après	9 315	11 532	13 367	10 169	12 299
Quatre ans après	8 416	11 305	13 345	9 701	12 004
Cinq ans après	8 426	11 332	13 012	9 506	11 819
Six ans après	8 457	11 149	12 877	9 274	
Sept ans après	8 295	11 154	12 611		
Huit ans après	8 291	11 003			
Neuf ans après	8 173				
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021:					
Montant	3 392	4 884	5 174	3 332	1 569
Pourcentage	29,33 %	30,74 %	29,09 %	26,43 %	11,72 %

	2017 \$	2018 \$	2019 \$	2020 \$	2021 \$
Provision pour sinistres bruts	19 702	20 741	28 536	19 416	18 062
PAIEMENTS CUMULÉS INTERVENUS					
Un an après	13 169	12 551	13 799	8 897	
Deux ans après	16 239	13 805	15 958		
Trois ans après	16 973	14 367			
Quatre ans après	17 217				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
RÉESTIMATIONS DU COÛT INITIAL					
Un an après	20 271	17 943	22 095	17 425	
Deux ans après	19 510	17 303	21 621		
Trois ans après	18 910	17 113			
Quatre ans après	18 789				
Cinq ans après					
Six ans après					
Sept ans après					
Huit ans après					
Neuf ans après					
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DE LA PROVISION INITIALE PAR RAPPORT AU COÛT FINAL RÉÉSTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021:					
Montant	913	3 628	6 915	1 991	
Pourcentage	4,63 %	17,49 %	24,23 %	10,25 %	

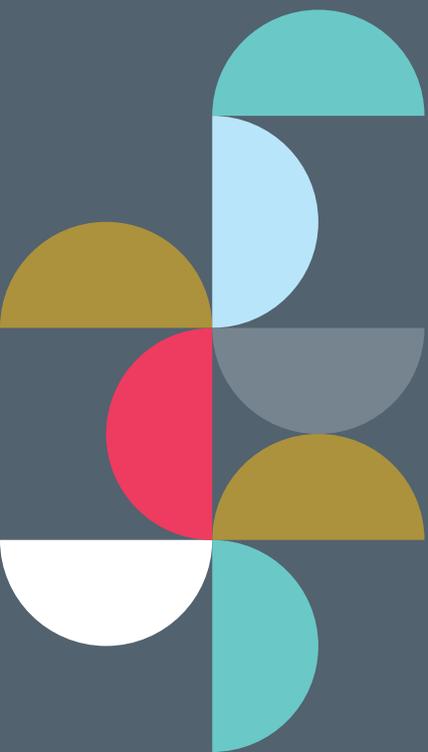
17. Évènement postérieur à la date de clôture

Aucun évènement important donnant lieu ou ne donnant pas lieu à des ajustements n'est survenu entre la date de clôture et la date de l'approbation des états financiers.

« La forme masculine utilisée dans ce rapport désigne aussi bien les femmes que les hommes. »







Le Groupe Estrie-Richelieu
compagnie d'assurance

770, rue Principale
Granby, Québec J2G 2Y7

T 450 378.0101 | 1 800 363.8971

www.estrierichelieu.com